



Montreuil, le 19 septembre 2017

M. Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

N/Réf : BT/VO
N°197-20170914

Objet : Préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale pour les journées suivantes : 25 septembre, 26 septembre, 27 septembre, 28 septembre, 29 septembre, 30 septembre, 1^{er} octobre, 2 octobre, 3 octobre, 4 octobre, 5 octobre, 6 octobre, 7 octobre, 8 octobre, 9 octobre, 10 octobre, 11 octobre, 12 octobre, 13 octobre, 14 octobre et 15 octobre 2017.

Monsieur le Ministre,

Réuni le 14 septembre dernier, le Comité national de la Fédération CGT des Services publics a confirmé la volonté des syndicats de la Fédération de poursuivre la bataille contre les projets d'ordonnance portant sur le Code du Travail et contre les attaques visant la Fonction publique et notamment son versant territorial.

Avec la CGT et d'autres organisations syndicales, la Fédération et ses syndicats revendiquent un Code du Travail renforcé, de nouveaux droits d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants, l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales, le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Outre les revendications portant sur le Code du Travail, dont le devenir aura nécessairement un impact sur la Fonction publique et son cadre national de garanties statutaires, nous revendiquons pour les personnels de la Fonction publique :

- L'augmentation du pouvoir d'achat, qui passe nécessairement par une revalorisation urgente de la valeur du point d'indice,
- La défense des missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers,
- Le non-rétablissement du jour de carence,
- Des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation et de déprécarisation,
- De véritables améliorations de carrière pour tous,

- L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière,
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec des dispositions de prévention et de réparation, et, plus globalement, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.

Dans le champ de la Fonction publique territoriale, notre organisation porte également l'exigence de :

- L'arrêt du processus de réforme territoriale ;
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales dans l'intérêt des usagers ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents ;
- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT ;
- Le respect des principes statutaires en matière de formation et de pénibilité, à l'inverse de la logique portée par la transposition du compte personnel de formation et du compte personnel d'activité ;
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (comité technique et CHSCT) ;
- La pérennité de l'emploi pour les personnels impactés par le nouveau décret portant sur les rythmes scolaires ;
- L'aboutissement rapide du chantier engagé ces derniers mois pour la revalorisation des carrières des ATSEM.

Ces exigences revendicatives trouveront à s'exprimer lors des échéances d'action interprofessionnelles déjà programmées ou à venir. Elles s'exprimeront aussi fortement lors de la journée unitaire d'action, de grève et de manifestation du 10 octobre dans la Fonction publique. Conscient de la nécessité d'inscrire le processus d'action revendicative dans la durée, le Comité national fédéral du 14 septembre a décidé le dépôt d'une série de préavis de grève permettant de couvrir la période du 25 septembre au 15 octobre 2017.

Dans ce cadre, la Fédération CGT des Services publics dépose donc des préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale pour les journées suivantes : 25 septembre, 26 septembre, 27 septembre, 28 septembre, 29 septembre, 30 septembre, 1^{er} octobre, 2 octobre, 3 octobre, 4 octobre, 5 octobre, 6 octobre, 7 octobre, 8 octobre, 9 octobre, 10 octobre, 11 octobre, 12 octobre, 13 octobre, 14 octobre et 15 octobre 2017.

Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT,
Secrétaire général